

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 263/99

ÉFAI – 990757 – AFR 16/24/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION EXTRAJUDICIAIRE / « DISPARITION » / CRAINTES DE NOUVELLES EXÉCUTIONS EXTRAJUDICIAIRES

BURUNDI Juvénal Niyonzima
Michel Manirambona
Léovin Nzeyimana (tué selon certaines sources)

Londres, le 5 octobre 1999

Juvénal Niyonzima et Michel Manirambona n'ont pas été revus depuis qu'ils ont été arrêtés dans le quartier de Cibitoke de la capitale, Bujumbura, le 26 septembre 1999, apparemment par des soldats en patrouille. Amnesty International est d'autant plus préoccupée par leur sécurité que selon certaines sources, Léovin Nzeyimana, « disparu » après que des soldats l'eurent appréhendé le 19 septembre, a été exécuté de manière extrajudiciaire peu après son interpellation et enterré dans un cimetière clandestin.

Amnesty International avait mené des investigations sur la « disparition » présumée de Léovin Nzeyimana, qui avait été arrêté alors qu'il rentrait chez lui par des soldats basés dans le quartier de Kamenge, à Bujumbura. L'Organisation a reçu depuis des informations fiables indiquant que cet homme a été exécuté de manière extrajudiciaire par les soldats quelques heures après son interpellation, aux alentours de 3 heures du matin le 20 septembre, et qu'il a été enterré dans un cimetière clandestin à Kamenge. Ce cimetière se trouverait à proximité de la rivière Nyabagere, sur la 6^e avenue, qui sépare les zones de Heha et de Gikizi. Les premières informations recueillies laissent à penser que jusqu'à 15 corps pourraient y être enterrés ; on ignore l'identité de ces morts.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces derniers temps, Bujumbura a été fréquemment attaquée par des groupes armés d'opposition, qui ont tué des civils de manière délibérée et arbitraire. Depuis que ces offensives contre la capitale se sont multipliées en août 1999, les forces de sécurité ont procédé à de nombreuses arrestations, et des cas de torture et de « disparition » ont été signalés à plusieurs reprises à Amnesty International. Depuis la mi-septembre, les environs de Bujumbura ont été quasiment vidés de leur population civile, dont les membres ont été transférés dans des camps temporaires où ils sont détenus dans des conditions alarmantes, tandis que l'armée mène des opérations anti-insurrectionnelles.

Plus de 9 000 civils, hutu pour la plupart, sont incarcérés dans divers centres de détention et autres prisons sur tout le territoire burundais. La majorité d'entre eux sont détenus sans inculpation ni jugement et de nombreuses personnes sont appréhendées sur la foi de dénonciations.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre par avion (en français ou dans votre propre langue) :

Veillez vous assurer auprès des services postaux de votre pays que le courrier est bien acheminé jusqu'au Burundi.

– demandez que soit ouverte de toute urgence une enquête afin de déterminer où se trouvent Juvénal Niyonzima et Michel Manirambona ;

– appelez les autorités à mener sans délai des investigations sur l'arrestation, la « disparition » et l'exécution extrajudiciaire présumée de Léovin Nzeyimana ;

– exhortez les autorités à ouvrir immédiatement une enquête sur les allégations selon lesquelles un certain nombre de corps auraient été secrètement enterrés dans le quartier de Kamenge, afin d'établir si elles sont fondées ;

– demandez instamment que tous les individus s'avérant avoir commis ou cautionné de graves violations des droits humains soient traduits en justice.

APPELS À :

Remarque : Il peut être difficile d'obtenir les lignes de fax. Veuillez persévérer.

Ministre de la Justice :
Monsieur Térance Sinunguruza
Ministre de la Justice et Garde des Sceaux
Ministère de la Justice
Bujumbura, Burundi
Fax : 257 21 86 10
Télégrammes : Ministre Justice, Bujumbura, Burundi
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Ministre de la Défense :
Lieutenant-Colonel Alfred Nkurunziza,
Ministre de la Défense nationale,
Ministère de la Défense nationale
BP 1870, Bujumbura, Burundi
Télégrammes : Ministre Défense, Bujumbura, Burundi
Fax : 257 22 39 59 / 21 75 05
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Président :
Major Pierre Buyoya
Président de la République
Présidence de la République
BP 1870, Bujumbura, Burundi
Fax : 257 22 74 90
Télégrammes : Major Buyoya, Bujumbura, Burundi
Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

COPIES À :

Ministre des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale :
Eugène Nindorera
Ministre des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale
Ministère des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale
Bujumbura, Burundi
Fax : 257 21 75 49

Procureur général :
Gérard Ngendabanka
Procureur général de la République
Bujumbura, Burundi
Fax : 257 24 15 03

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Burundi dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 16 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*